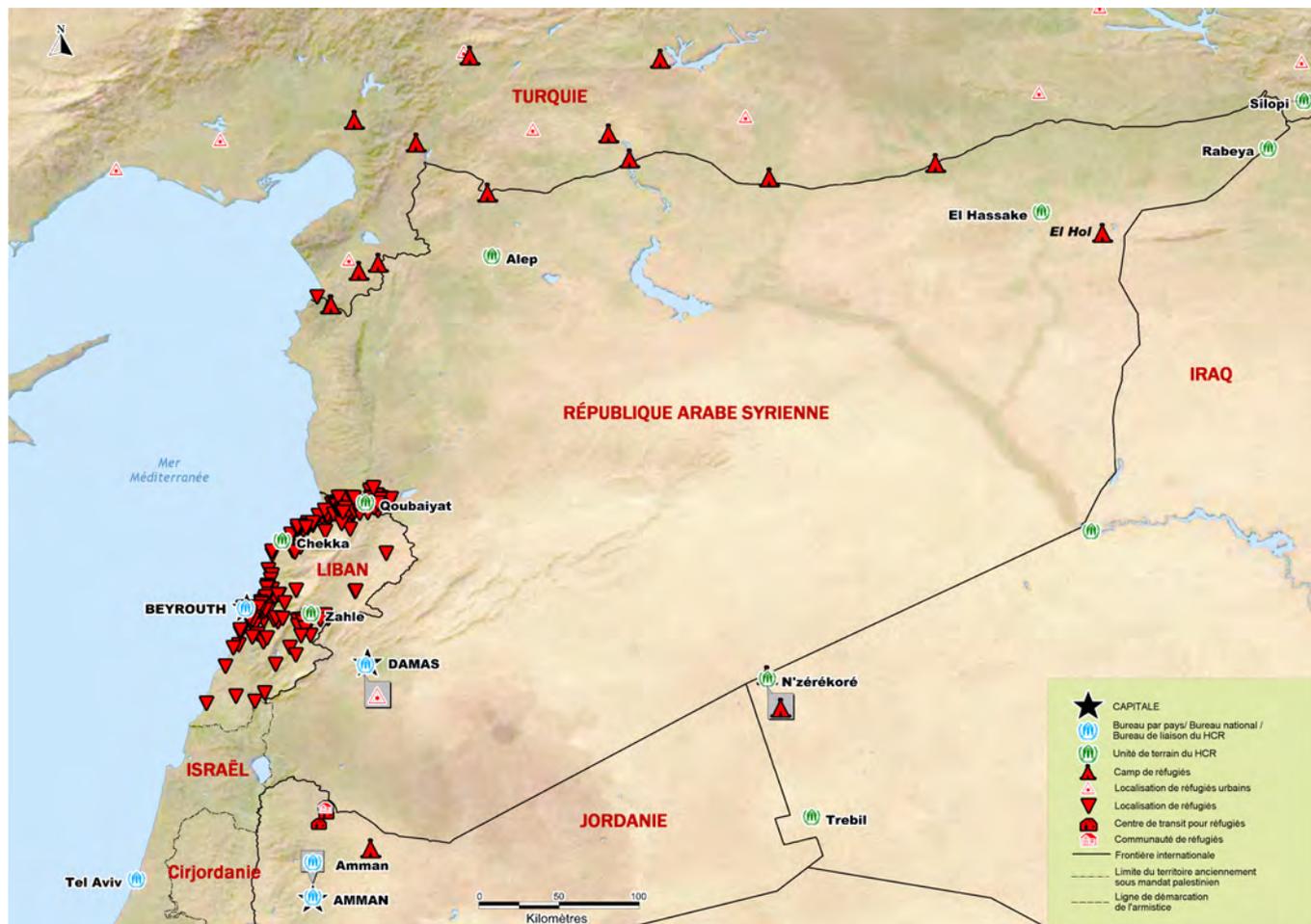


RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE



Environnement opérationnel

Contexte

Les troubles qui agitent la République arabe syrienne (Syrie) depuis un an et demi ont provoqué le déplacement de milliers de

personnes et ont eu un effet dramatique sur l'une des plus importantes populations de réfugiés urbains au monde. Lors de la rédaction du présent document, la violence avait atteint Damas et ses faubourgs, où séjourne la vaste majorité des réfugiés venus d'Iraq et d'autres pays. Confrontés à des risques croissants qui mettent leur vie en péril, de nombreux réfugiés et demandeurs

Chiffres prévisionnels pour la République arabe syrienne

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Afghanistan	1 750	1 750	1 750	1 750
	Somalie	2 400	2 400	2 400	2 400
	Iraq ¹	480 000	51 300	310 000	39 300
	Pays divers	2 750	2 750	2 750	2 750
Demandeurs d'asile	Iraq	700	700	700	700
	Afghanistan	190	190	190	190
	Somalie	180	180	180	180
	Pays divers	740	740	740	740
Déplacés internes	Rép. arabe syrienne	2 500 000	700 000	2 500 000	1 000 000
Apatrides	Apatrides	150 000	-	150 000	-
Total		3 138 710	760 010	2 968 710	1 048 010

¹ Le nombre de réfugiés iraqiens correspond à une estimation des autorités.

d'asile ont choisi de rentrer, malgré l'instabilité qui règne dans leurs pays d'origine.

En septembre 2012, le nombre de Syriens qui avaient fui leur domicile pour se réfugier dans des régions plus sûres du pays était estimé entre 1,5 et 2,5 millions. Le HCR a élaboré un programme d'urgence multisectoriel dans le cadre du Plan d'intervention humanitaire des Nations Unies en Syrie, en collaboration avec le Croissant-Rouge arabe syrien.

Les problèmes de sécurité ont incité le HCR à modifier et à réduire certaines de ses activités. L'Organisation s'est ainsi vue contrainte de fermer ses installations à Douma, au nord de Damas, ainsi que de diminuer le nombre de fonctionnaires internationaux présents dans le pays. Les procédures opérationnelles sont régulièrement passées en revue, afin de limiter les risques pour le personnel et les bénéficiaires.

En dépit de cette situation difficile, les autorités syriennes ont continué d'accueillir et d'héberger les réfugiés. Pour sa part, le HCR a continué d'offrir une protection et des services essentiels aux

personnes relevant de sa compétence, en partenariat avec le Croissant-Rouge arabe syrien.

● Besoins

Les besoins de protection et d'assistance des réfugiés se sont accrues à mesure que la situation dans le pays se détériorait. La fréquence et la gravité des problèmes de sécurité et de protection dont sont victimes les réfugiés ont augmenté de façon perceptible au milieu de l'année 2012, ceux-ci faisant l'objet de menaces, de harcèlement, de violences domestiques, d'enlèvements et même d'assassinats.

Les enquêtes menées auprès des réfugiés montrent qu'ils sont touchés par la flambée des prix, la pénurie de moyens de subsistance et l'envol des loyers dans les régions les plus sûres. La plupart des réfugiés sont totalement dépendants de l'assistance matérielle prodiguée par le Haut Commissariat et les autres organisations. La peur et l'isolement dont ils souffrent de plus en plus contraignent le HCR à renforcer l'appui offert sous forme d'accompagnement psychosocial et de services communautaires. Suite à une nette

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Un cadre juridique national relatif à l'asile est mis en place.
 - ☞ *Les plaidoyers et le renforcement des capacités aident à l'instauration d'un cadre juridique national en matière d'asile.*

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée.
 - ☞ *Environ 700 personnes bénéficient de services d'accompagnement psychosocial.*
 - ☞ *Au moins 300 victimes de violences sexuelles et sexistes reçoivent une assistance juridique.*
- La protection des enfants est renforcée.
 - ☞ *Les partenaires sont aidés à accroître leurs capacités, afin d'améliorer la prévention et la gestion de la violence sexuelle et sexiste envers les enfants et d'apporter une assistance directe et des réponses multisectorielles dans les cas complexes.*

Processus de protection et documents adéquats

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ *Les activités d'enregistrement et de renouvellement sont effectuées dans le respect des principes directeurs.*

Besoins de base et services essentiels

- Les services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques sont renforcés.
 - ☞ *Quelque 11 000 familles de réfugiés et de demandeurs d'asile reçoivent une aide financière mensuelle.*
 - ☞ *Quelque 20 000 familles syriennes touchées par la crise reçoivent une allocation exceptionnelle en espèces.*
- La population relevant de la compétence du HCR dispose d'articles domestiques et de première nécessité en quantités suffisantes.
 - ☞ *Environ 50 000 familles syriennes touchées par la crise reçoivent des articles non alimentaires de base.*

- La sécurité alimentaire est renforcée.
 - ☞ *Quelque 71 500 réfugiés bénéficient d'une allocation d'aide alimentaire.*
- L'état de santé de la population est amélioré ou stabilisé.
 - ☞ *Quelque 100 000 réfugiés bénéficient de soins de santé primaires.*
- La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation
 - ☞ *Des classes de rattrapage sont mises à la disposition de 3 000 enfants réfugiés et syriens déscolarisés, tandis que des classes spécialisées peuvent accueillir jusqu'à 1 000 enfants réfugiés présentant des difficultés d'apprentissage et des problèmes psychosociaux.*

Autonomisation et autogestion communautaires

- La mobilisation communautaire est renforcée et étendue.
 - ☞ *Les services sont décentralisés pour permettre des interventions locales adaptées aux besoins des communautés, par le biais de réseaux qui rassemblent les réfugiés bénévoles et les partenaires locaux.*
- Les possibilités d'autosuffisance et les moyens de subsistance sont améliorés.
 - ☞ *Les possibilités d'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR sont améliorées en dispensant différents types de formation professionnelle et en encourageant les partenariats avec les organismes de développement et les nouvelles institutions nationales.*

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ *Des demandes de réinstallation sont déposées pour environ 5 100 personnes et le départ de 3 500 individus est facilité.*
- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ *Environ 3 000 réfugiés irakiens ou autres bénéficient d'une aide pour regagner leur pays dans la sécurité et la dignité.*

UNHCR's presence in 2013

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	327
Internationaux	22
Nationaux	138
VNU	1
Autres	176



Une déplacée interne syrienne et son enfant attendent au centre de distribution de Nabk.

HCR / B. DIAB

diminution du nombre des dossiers traités et des départs, les besoins de réinstallation dans des pays tiers demeurent extrêmement pressants.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de protection et d'assistance, le HCR doit poursuivre sa collaboration et ses activités conjointes avec ses homologues nationaux et les autres partenaires du programme en faveur des réfugiés. En 2013, l'Organisation devra disposer d'un nombre suffisant de collaborateurs, de possibilités d'accès aux réfugiés et aux Syriens touchés par la crise, ainsi que des fonds nécessaires pour répondre à l'évolution de la situation et des priorités humanitaires.

Stratégie et activités

La stratégie du HCR vise à maintenir le contact avec les différents groupes de réfugiés par le biais de divers canaux, en adaptant les activités à l'évolution des besoins et en minimisant les risques pour les bénéficiaires comme pour le personnel. Elle prévoit également de développer les partenariats

permettant d'accroître les capacités nationales.

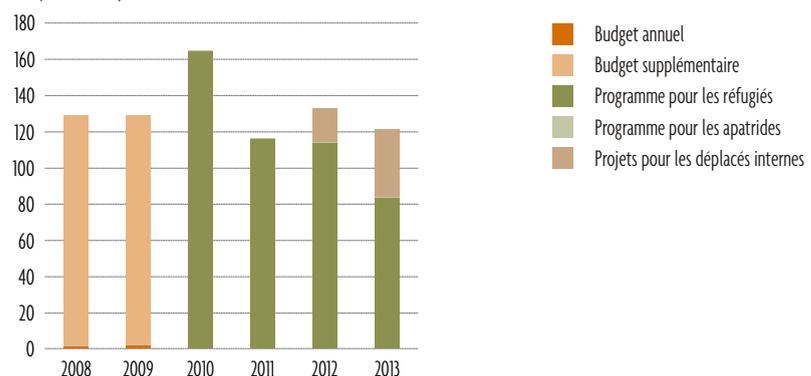
Les principales activités du HCR consisteront à assurer une protection en temps utile par un accompagnement, des services juridiques, des interventions auprès des détenus ou des efforts de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste, ainsi qu'à offrir une assistance sous forme de vivres, d'abris, de soins de santé et d'éducation. Le système de prise de contact avec les réfugiés sera maintenu et les services seront dispensés aussi près que possible des zones d'accueil.

Tout en répondant aux besoins d'intervention d'urgence apparus en Syrie, le HCR continuera à mettre en œuvre des solutions durables, notamment par la réinstallation, ainsi qu'à contribuer à l'élaboration d'un projet de loi sur l'asile, afin d'apporter des réponses à long terme aux problèmes des réfugiés.

La stratégie visant à répondre aux besoins des Syriens touchés par la crise sera mise en œuvre dans le cadre du Plan d'intervention humanitaire des Nations Unies. Elle prévoit de s'appuyer sur le partenariat établi avec le Croissant-Rouge arabe syrien et d'adapter les

Budget du HCR en République arabe syrienne 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



structures et les effectifs, afin de dispenser l'assistance matérielle et la protection de façon plus efficace. Les activités sont centrées sur l'identification des zones concernées, l'enregistrement des familles déplacées et la fourniture d'articles de première nécessité tels que des couvertures, des matelas et des nécessaires d'hygiène.

Le HCR a appuyé des projets d'abris individuels et collectifs par le biais d'une aide financière et de travaux de rénovation. Il veille à ce que les Syriens touchés par la crise bénéficient de soins de santé dans les dispensaires du Croissant-Rouge arabe syrien et a lancé des projets de services communautaires au sein des groupes concernés. La coordination assurée par les groupes sectoriels interorganisations garantit la cohérence des interventions et évite les répétitions inutiles.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, la stratégie du HCR vise avant tout à leur offrir une protection et à leur délivrer les documents nécessaires, ainsi qu'à dispenser une aide d'urgence aux individus les plus vulnérables. Par ailleurs, l'Organisation continuera à appuyer les efforts déployés par les autorités pour prévenir et réduire l'apatridie.

● **Contraintes**

La principale difficulté à laquelle se heurte le HCR en Syrie consiste à porter assistance aux personnes relevant de sa compétence dans des conditions de sécurité extrêmement précaires. Depuis le milieu de l'année 2012, l'Organisation coopère avec les autorités et l'Équipe des Nations Unies dans le pays pour tenter de lever les obstacles pratiques et administratifs qui l'empêchent d'étendre ses opérations. Les sanctions internationales, combinées à l'impact du conflit sur la production industrielle, ont provoqué une pénurie de médicaments et d'articles domestiques. Ces problèmes d'approvisionnement ont contraint le HCR à avoir de plus en plus recours à des fournisseurs internationaux.

| **Organisation et mise en œuvre** |

● **Coordination**

Le HCR compte sur ses relations constructives avec le ministère syrien des Affaires étrangères et des Expatriés ainsi qu'avec le Croissant-Rouge arabe syrien pour faciliter la coordination des politiques et des opérations. Parmi ses principaux interlocuteurs figurent également les ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Santé, de l'Administration locale, du Travail et des Affaires sociales, ainsi que des ONG internationales et des

associations locales. Le transfert des responsabilités du HCR à ses partenaires nationaux engagés auprès des réfugiés a été entravé par les événements, car de nombreux partenaires accordent désormais moins d'importance aux objectifs à long terme. De même, la plupart des ambassades et des représentants des donateurs qui coopéraient étroitement avec le HCR, notamment dans le domaine de la réinstallation, ont suspendu leurs activités en Syrie.

La réponse des Nations Unies aux troubles qui agitent le pays est exposée dans le Plan d'intervention humanitaire en Syrie. Ce plan instaure un certain nombre de groupes de travail sectoriels interorganisations, parmi lesquels le HCR dirige celui chargé des services communautaires, ainsi que celui consacré aux articles non alimentaires et aux abris.

La signature du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en République arabe syrienne négocié pour la période 2012-2016 ayant été repoussée, la durée du PNUAD actuel a été étendue.

Enfin, le HCR-Syrie continue de mobiliser les acteurs humanitaires de la région et de coopérer avec les bureaux situés dans les pays voisins, afin de trouver des solutions pour tous les groupes relevant de sa compétence.

| **Informations financières** |

Bien que le nombre global de réfugiés soit en déclin, leurs besoins ont augmenté en raison de leur vulnérabilité accrue. Les familles syriennes touchées par la crise constituent une nouvelle catégorie de personnes relevant de la compétence du HCR, ce qui entraîne une hausse de 30 pour cent du budget par rapport à 2012.

Le budget 2013 pour la République arabe syrienne sera de nouveau révisé afin de prendre en compte les besoins supplémentaires liés à la crise qui n'avaient pu être évalués au moment de l'approbation du budget.

| **Conséquences d'un manque de financement** |

- Environ 5 000 familles de réfugiés et de demandeurs d'asile ne recevraient pas d'assistance financière.
- 20 000 familles syriennes ne recevraient pas d'articles non alimentaires.
- Environ 28 000 réfugiés ne recevraient pas d'allocations d'aide alimentaire.
- 40 000 réfugiés n'auraient pas accès à des soins de santé primaire.

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Assemblée générale de l'Hôpital de Damas
Gouvernorat d'Al-Hasaka
Institut de cardiologie de l'Hôpital Al-Bassel
Ministère de l'Enseignement supérieur

ONG

Action contre la faim Espagne
Al-Nada Development
Conseil danois pour les réfugiés
Croissant-Rouge arabe syrien
Institut européen de coopération et de développement
Patriarcat grec-orthodoxe d'Antioche
Première Urgence
Syrian Society for Social Development
Union des femmes syriennes

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration locale
Ministère de l'Éducation
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Santé
Ministère des Affaires sociales et du Travail

ONG

Help
International Medical Corps

Autres

BSP/ONU
CICR
Croix-Rouge danoise
FICR
FNUAP
OIM
OMS
PNUD
UNICEF
UNRWA
VNU

Budget 2013 du HCR pour la République arabe syrienne (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	338 311	214 849	0	553 161
Institutions administratives et pratiques	349 908	0	0	349 908
Assistance juridique et recours	287 754	0	0	287 754
Accès au territoire et non-refoulement	31 971	0	0	31 971
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	384 180	0	0	384 180
Sous-total	1 392 125	214 849	0	1 606 974
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil améliorées	185 692	0	0	185 692
Identification des cas d'apatridie	0	137 876	0	137 876
Enregistrement et établissement de profils	1 779 203	0	0	1 779 203
Détermination du statut de réfugié	677 607	0	0	677 607
Enregistrement et documents d'état civil	136 112	0	0	136 112
Sous-total	2 778 614	137 876	0	2 916 491
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 573 549	0	743 024	2 316 574
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	255 601	0	0	255 601
Protection des enfants	725 503	0	543 024	1 268 528
Sous-total	2 554 653	0	1 286 049	3 840 702
Besoins de base et services essentiels				
Santé	10 013 348	0	9 433 271	19 446 619
Sécurité alimentaire	19 320 274	0	0	19 320 274
Eau	42 265	0	0	42 265
Assainissement et hygiène	535 736	0	0	535 736
Abris et infrastructure	501 174	0	0	501 174
Accès à l'énergie	0	0	3 071 512	3 071 512
Articles ménagers de base	57 265	0	5 807 862	5 865 127
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	28 268 321	0	15 092 952	43 361 273
Éducation	6 446 457	0	0	6 446 457
Sous-total	65 184 840	0	33 405 597	98 590 437
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	1 439 562	0	0	1 439 562
Coexistence avec les communautés locales	57 908	0	0	57 908
Autosuffisance et moyens d'existence	4 287 296	0	0	4 287 296
Sous-total	5 784 766	0	0	5 784 766
Solutions durables				
Retour volontaire	1 162 571	0	0	1 162 571
Réinstallation	699 231	0	0	699 231
Réduction des cas d'apatridie	0	355 602	0	355 602
Sous-total	1 861 802	355 602	0	2 217 404
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	74 531	0	0	74 531
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	463 384	0	0	463 384
Sous-total	537 915	0	0	537 915
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 698 558	0	2 521 785	4 220 344
Gestion des opérations, coordination et appui	2 011 215	0	0	2 011 215
Sous-total	3 709 774	0	2 521 785	6 231 559
Total	83 804 488	708 328	37 213 431	121 726 246
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	114 043 980	495 299	18 463 219	133 002 498